

À l'ENSSAT, le sport est intégré au cursus de première année (50H), puis sous forme de modules complémentaires les années suivantes. En complément de cette pratique, vous pouvez vous inscrire via le service des sports de Lannion à de nombreuses activités différentes.



## LE SERVICE DES SPORTS et L'ASSOCIATION SPORTIVE UNIVERSITAIRE DE LANNION (ASUL)



Le service des sports et l'association sportive universitaire Lannionnaise ont pour but d'organiser, de favoriser la pratique des sports dans les Etablissements de l'ENSSAT et de l'IUT, et les BTS de Lannion, d'éviter l'isolement des étudiants et d'intégrer les étudiants à la population locale.

L'ASUL quant à elle représente les établissements dans les épreuves compétitives universitaires, les équipes peuvent être composées d'étudiants des deux établissements délocalisés qui appartiennent à l'Université de Rennes.

### INSCRIPTION :

L'inscription (gratuite) à notre **offre de formation sportive** (visible sur le site de l'école) se réalise sur le site :

« Mon SIUAPS Rennes » avec vos identifiants SESAME.

Si vous souhaitez participer aux compétitions universitaires il vous faudra une licence FFSportU qui vous sera délivrée via l'ASUL, le coût de la cotisation est de 20 €.

### MOYENS :

- des salles adaptées à chaque pratique
- jeudi après-midi sans cours + activités en soirées
- deux enseignants permanents + vacataires
- en compétition : frais de déplacement à la charge de l'ASUL. Suivant les cas une participation peut être demandée aux étudiants.
- des facilités financières pour pratiquer le Sport dans le TREGOR

### INFORMATIONS :

- un panneau « SPORTS » proche de l'accueil, à consulter régulièrement.
- un bureau des SPORTS : Bertrand LEFEBVRE, bureau 013F.

Heures d'ouverture : mercredi : 9h à 12h

- adresse mél : [bertrand.lefebvre@enssat.fr](mailto:bertrand.lefebvre@enssat.fr)
- téléphone : ENSSAT - 02 96 46 90 13
- En savoir + : Instagram @asulannion, Facebook : asu.lannion, site ENSSAT

**SPORT HAUT-NIVEAU** : Pour les étudiants concernés, une procédure de labellisation est en cours (label SHN) en partenariat avec la DRJS. Une convention a été signée entre le Ministère de la Santé et du Sport et l'ENSSAT pour aménager le temps afin de concilier la pratique de haut niveau et les études. Les personnes intéressées par ces dispositions doivent se signaler auprès de Bertrand LEFEBVRE.